

## Annexe au rapport n°41754

## Soutien aux associations de lutte contre la précarité et de solidarité/santé : investissement biens mobiliers/biens immobiliers

	Référence	Montant de l'AP	Total affecté avant le rapport	Montant de l'affectation complémentaire
AP	2018-21024 H	250 000 €	0 €	13 107 €
Opération	1011760			
Détail dont	IB 204 58 20421 iB 204 58 20422		0 €	10 107 € 3 000 €
Première commission permanente ayant voté une affectation concernant cette autorisation de programme				